

**CABRI - AGGLOMERATION DE SAINT BRIEUC**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION  
SEANCE DU 26 Juin 2008**

**Délibération DB 66- 2008**

L'an deux mille huit, le vingt six juin à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Jérôme KERHARDY.

**MEMBRES PRESENTS :**

HILLION	D. BOULAIRE, D. LE MEUR, JF. PHILIPPE, S. HAMON,
LA MEAUGON	A. BOTHOREL, A. PORTANGUEN
LANGUEUX	M. LESAGE, AM. LE MAOULT, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, JM. MOUNIER
PLERIN	R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C.ORAIN, A. MAHE, F. LE MENEZ, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, J. CARE, Y. BRIAND, S. EVEN
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, A. CADEC, MC. DIOURON, B. BLEVIN, O. RAULT, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, E. SEITE, H. ALIPOUR, E. BOT, M. COTTRET, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, Y. DREVES, JG. LE BERE, M. BOVIN, M. HUBERT, P. BOURQUARD
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, Y. BENMESSAOUD, D. JEGOU
TREMELOIR	D. CHARLES, J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, V. LAUTREDOU, J. CABARET

**MEMBRES EXCUSES :**

HILLION	Y. DORE,
LANGUEUX	J. AUDRAIN
PLEDRAN	S. BRIEND
PLERIN	R. KERDRAON, P. QUEMERE
PORDIC	M. NOULLEZ, F. LOZACH, M. CHEVE
SAINT BRIEUC	A. CROCHET, B. LE RUN, JJ FUAN
TREGUEUX	A. JOUAN,
YFFINIAC	M. BALLAY

**MEMBRES ABSENTS**

PLERIN	G. LE ROUX
SAINT BRIEUC	P. DELOURME

Nombre de conseillers en exercice : 68  
 Nombre de présents : 63  
 Nombre de votants : 63

**CABRI - AGGLOMERATION DE SAINT-BRIEUC**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
Séance du jeudi 26 juin 2008

-----  
**Délibération DB66-2008**  
-----

**Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN**

**Objet : Décision Modificative n° 1 - Budget Annexe des Transports**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Des ajustements budgétaires rendent nécessaire l'adoption d'une décision modificative du budget annexe des Châtelets pour l'exercice 2008. Cette décision s'équilibre en recettes et en dépenses :

• en section de fonctionnement à la somme de	• <b>802.230,00 €</b>
• en section d'investissement à la somme de	• <b>1.925.018,00 €</b>

La Décision Modificative n° 1 est votée par chapitre et relatée dans le document joint.

**DELIBERATION**

Vu l'avis favorable émis par la Commission des Finances du 5 juin 2008,

Le Bureau saisi en date du 12 juin 2008,

**APRES AVOIR DELIBERE**

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Par :

Présents : 63	Pouvoirs : 0	Total : 63	Exprimés : 63
Voix Pour : 63	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

**DECIDE**

- D'adopter la Décision Modificative n°1 du budget annexe des transports jointe en annexe.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

**04 JUIL. 2008**

Et de l'affichage effectué le  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Jean-Paul HUBY

**04 JUIL. 2008**



**Le Président,**

**Michel LESAGE**